

### **Spécialité : « Conduite de véhicules »**

### **Option : « Réparateur en carrosserie (carrossier, peintre) »**

L'agent réparateur en carrosserie répare par remise en forme ou changement d'éléments les habitacles des véhicules à moteur et les repeints. Il est amené à travailler le métal comme le plastique pour les nouvelles carrosseries.

Il exerce au sein de communes, structures intercommunales, départements, régions.

Il travaille en milieu poussiéreux, bruyant et est en contact avec des agents chimiques.

Son activité requiert une fréquente station debout prolongée et il doit manipuler et porter des charges.

Le port d'accessoires de protection lui est également nécessaire.

Ses horaires sont réguliers.

### **Activités principales :**

#### ➤ **Diagnostic / Gestion de l'équipement et hygiène et sécurité**

- Informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix.
- Analyser un processus de réparation.
- Comprendre et se conformer aux procédures techniques et de sécurité.
- S'adapter à l'évolution des techniques et des produits.
- Assurer le suivi et entretenir les équipements et les matériels.

#### ➤ **Dépose et redressement ou remplacement des éléments de la carrosserie**

- Remettre en forme par débosselage, planage, ponçage, ou change par dépose et repose les parties endommagées de la Carrosserie.
- Assembler les tôles par soudage, rivetage ou collage.
- Contrôler la qualité du travail.

#### ➤ **Préparation des supports et application des apprêts et peinture**

- Réaliser les finitions : étanchéité, insonorisation, branchements et montages.
- Préparer l'application de la peinture.
- Utiliser un pistolet à peinture pneumatique ou une cabine de peinture.

### **Compétences professionnelles :**

- Connaître les techniques de diagnostic, les opérations de calcul, les outils informatiques, savoir lire un plan et dessiner un croquis.
- Avoir des notions de base en électricité et en mécanique automobile.
- Connaître le fonctionnement des équipements.
- Connaître les risques liés aux produits utilisés.
- Connaître le règlement intérieur et les consignes du site, les règles de sécurité au travail et de prévention des risques.
- Connaître les gestes et postures de manutention d'objets.
- Connaître les procédures d'habilitation des matériels.
- Réaliser des tracés géométriques, effectuer des calculs d'effort, calculs et conversions de surfaces et de volumes, prendre des cotes.
- Connaître le fonctionnement des équipements.
- Avoir des notions de résistance des matériaux.
- Avoir des notions de base pour intervenir sur des équipements hydrauliques.
- Connaître l'utilisation de différents types de peinture.
- Connaître le fonctionnement du matériel.
- Avoir des notions en informatique (teintes).